

Conseil Municipal du 17 mars 2017

Convocation du 9 mars 2017

Présents : M. Moutarlier Jean-Paul, Maire – M. Huguenin Alain – Mme Walter Mariette - M. Pacaud Pierre - Mme Fremy Maria - M. Estavoyer Paul–Luc, Adjoints - M. Badiqué Sylvain (à partir du rapport n°3) - Mme Francine Communod - Mme Lechguer Najat - Mme Noël Audrey - Mme Ochem Aurélie, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

M. Badiqué Sylvain (jusqu'au rapport n°2 inclus)
M. Brun Alain, pouvoir à Mme Noel Audrey
M. Fricker Didier, pouvoir à M. Huguenin Alain
M. Groetz Alexandre, pouvoir à Mme Lechguer Najat
Mme Wirz Catherine, pouvoir à M. Pacaud Pierre
M. Ritter Thierry

Absente :

Mme Molinari Lucile

ORDRE DU JOUR :

1) Désignation d'un (e) secrétaire de séance

Alain HUGUENIN est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

2) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 3 février 2017

Pas d'observation. Adopté à l'unanimité.

3) ALSH : modification apportée à la tarification (Commune de Pérouse)

Entrée en séance de M. Sylvain BADIQUE (20h10).

Depuis le 1^{er} août 2016, les communes de Pérouse et Chèvremont ont recruté un même Directeur des services périscolaires et extrascolaires, dans un objectif de mutualisation, qui partage son temps (50/50) entre les deux collectivités. Ce directeur assure ainsi le fonctionnement des services de chacune d'entre elles, étant précisé que la Commune de Pérouse ne propose pas, à ce jour, de services extrascolaires à ses habitants pendant les vacances scolaires, contrairement à Chèvremont.

La CAF, financeurs des 2 sites, et les services de jeunesse et sport ont exprimé le souhait que les collectivités tendent vers un fonctionnement multi-sites, compte tenu du Directeur commun.

Pour aller dans ce sens, il est envisagé de permettre aux habitants de Pérouse de bénéficier du service ALSH de Chèvremont proposé pendant les vacances scolaires, au même niveau de tarification que celui appliqué aux habitants de Chèvremont, soit :

En demi-journée allocataire :	3,53 €
En demi-journée non allocataire :	4,07 €
En journée allocataire sans repas :	7,06 €
En journée non allocataire sans repas :	8,13 €
REPAS – tarif unique :	5,88 €

(une réfaction de 12% sera appliquée pour le 2ème enfant et de 18% pour le 3ème enfant d'une même famille (sauf pour les repas),

et ainsi de ne pas appliquer le supplément de 2 € /jour pour les extérieurs.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur cette proposition.

Après délibération, le Conseil municipal décide d'appliquer la tarification suivante aux enfants de familles domiciliées à Pérouse fréquentant l'ALSH de Chèvremont :

En demi-journée allocataire :	3,53 €
En demi-journée non allocataire :	4,07 €
En journée allocataire sans repas :	7,06 €
En journée non allocataire sans repas :	8,13 €
REPAS – tarif unique :	5,88 €

(avec une réfaction de 12% sera appliquée pour le 2ème enfant et de 18% pour le 3ème enfant d'une même famille (sauf pour les repas).

Adopté à l'unanimité.

4) Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté

Par délibération en date du 4 décembre 2015, la Commune avait adhéré au groupement de commande « électricité » proposé par le SIAGEP, afin de faire face aux nouvelles obligations réglementaires en matière d'achat d'énergies. Ce marché est en vigueur pour 3 ans.

Il est nécessaire aujourd'hui de se préparer aux prochaines échéances.

Les modifications introduites par la loi NOTRE sur le fonctionnement des collectivités territoriales, dont les syndicats de communes, ont conduit le SIAGEP à rejoindre le mouvement piloté par le SIEEEN (Nièvre) au niveau régional pour ce qui est des questions des commandes groupées d'énergies.

Il est donc envisagé le lancement de nouveaux marchés à échelle régionale avec effet en 2018 pour une durée de 2 ans.

Il est proposé que la Commune adhère à ces nouveaux marchés pour l'électricité et le gaz.

La CAO de groupement sera celle du Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre, coordonnateur du groupement.

La liste des contrats communaux concernés par ce groupement de commande est la suivante :

ELECTRICITE

Nom installation	adresse	Numéro	Date d'entrée
GROUPE SCOLAIRE	1 RUE DE L'EGLISE	C4	01/01/2019
EP LOT AU PETIT BOIS	IMPASSE DES 3 CHENES	C5 EP	01/01/2018
EP LOTISSEMENT SUR LA VILLE	RUE DE FONTENELLE	C5 EP	01/01/2018
EP CHEVREMONT	RUE DES JARDINS D'HONORINE POSTE EGLISE	C5 EP	01/01/2018
EP171CHEVREMONT	RUE DE PEROUSE ROUTE DE BELFORT	C5 EP	01/01/2018
EP171CHEVREMONT	RUE DE PEROUSE	C5 EP	01/01/2018
EP171CHEVREMONT	RUE DE PEROUSE - POSTE BREUILLE	C5 EP	01/01/2018
EP171CHEVREMONT	RUE DES PAGES POSTE PAGES	C5 EP	01/01/2018
EP171CHEVREMONT	RUE DE FONTENELLE -	C5 EP	01/01/2018

EP171CHEVREMONT	RUE DE LA GARE - POSTE VILLAGE	C5 EP	01/01/2018
EP171CHEVREMONT	RUE DE LA GARE - POSTE COUBEROIE	C5 EP	01/01/2018
EP171CHEVREMONT	RUE DU TEXAS	C5 EP	01/01/2018
EP171CHEVREMONT	RUE DES FLORALIÉS - POSTE FLORALIÉS	C5 EP	01/01/2018

GAZ NATUREL

Nom installation	adresse	Numéro PCE	CAR	Date d'entrée
ECOLE - COMMUNE DE CHEVREMONT COFFRET	11 RUE DE LA GARE	06421418191078	59644	01/07/2018
GROUPE SCOLAIRE	RUE DU CIMETIERE	06422141780056	66218	01/07/2018
MAIRIE	2 RUE DE L'EGLISE	06421562908801	57456	01/07/2018
SALLE POLYVALENTE	RUE DE L'EGLISE	064521997062270	2187	01/07/2018
VESTIAIRES STADE 2	RUE DE PEROUSE	06423010086881	19834	01/07/2018
GROUPE SCOLAIRE	RUE DU CIMETIERE	06433863903371	16690	01/07/2018
CRECHE MAISON DES ASSOCIATIONS	4 RUE DE L'EGLISE	06493632374501	28734	01/07/2018

Le Conseil municipal doit se prononcer sur cette proposition.

Si elle recueille son accord, il doit :

- accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexé à la délibération,
- autoriser l'adhésion de la commune de Chèvremont en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés,
- autoriser monsieur le maire à signer l'acte constitutif du groupement,
- autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la ville de Chèvremont. Et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget,
- s'acquitter de la participation financière prévue par l'acte constitutif,
- donner mandat au Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre pour collecter les données relatives aux sites annexés à la délibération auprès du gestionnaire de réseau.

Adopté à l'unanimité.

5) Travaux d'économie d'énergie école et centre culturel – demande de subvention au titre de la DETR 2017 (mise à jour)

Lors de la dernière séance, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2017 pour les travaux d'économie d'énergie de l'école et du centre culturel.

Suite au rendu du bilan de l'audit énergétique commandé par la Commune fin 2016, il est maintenant possible de préciser le programme de travaux préconisés et les coûts à prévoir.

L'audit prévoit en effet 6 points d'intervention au niveau de l'école et du centre culturel pour un coût global estimé à 102 800 € HT, soit 123 360 € TTC.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel de cette opération est mis à jour comme suit :

Dépenses

	H.T.
Travaux d'économie d'énergie	102 800.00 €
TOTAL des dépenses	102 800.00 €

Recettes

Subventions sollicitées :

Conseil Départemental (19.46 %)	20 000.00 €
Subvention au titre de la réserve Parlementaire (4.86 %)	5 000.00 €
DETR 2017 (40 %)	41 120.00 €
Dotation soutien investissement public local DSIL (15.68 %)	16 120.00 €
Fonds propres ou emprunt (20 %)	20 560.00 €
Total des recettes	102 800.00 €

Il est envisagé de réaliser cette opération au 3^{ème} trimestre 2017.

Il vous est demandé d'adopter ce projet, d'accepter de solliciter une aide financière au titre de la DETR 2017, d'approuver le plan de financement présenté et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

**La subvention du Conseil Départemental et celle de la réserve Parlementaire étant acquises, il reste à demander la subvention au titre de la DETR ainsi que la dotation de soutien à l'investissement public local DSIL.
Concernant la subvention demandée au titre de la DETR, la demande est adoptée à l'unanimité.**

6) Travaux d'économie d'énergie école et centre culturel – demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à Investissement public Local 2017

Courant février, la Commune a reçu un appel à projets permettant de solliciter des subventions au titre de la DSIL 2017. Parmi les thématiques retenues figurent notamment la rénovation thermique et la transition énergétique.

Aussi, il est proposé de solliciter une subvention pour les travaux d'économie d'énergie de l'école et du centre culturel.

Le contenu du dossier à fournir est similaire à celui de la DETR. Il convient donc de délibérer comme pour la DETR, suivant le descriptif ci-dessus.

Il vous est demandé d'adopter ce projet, d'accepter de solliciter une aide financière au titre de la DSIL 2017, d'approuver le plan de financement présenté et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet. **La demande est adoptée à l'unanimité.**

7) Demande de subvention de l'association sportive de Chèvremont

L'association sportive de Chèvremont a sollicité la Commune afin d'obtenir une aide financière ou autres contributions (coupe ou autres) pour l'anniversaire « 30 ans des équipes féminines » de football du club, organisé les 1^{er} et 2 juillet 2017.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur cette demande et définir les éventuelles modalités d'aide octroyées. Dans le cas de l'octroi d'une aide financière, les crédits correspondant seront inscrits au budget primitif communal 2017. **Après discussion, il est proposé une subvention exceptionnelle de 200 € ainsi que la remise de 2 coupes. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

8) Commission locale des transferts de charge

Grand belfort demande à la Commune de désigner un titulaire et un suppléant pour cette commission.

JP.MOUTARLIER se propose comme titulaire et Alain HUGUENIN se propose comme suppléant. **Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.**

9) Questions et informations diverses

1. 22/03/2017 : préparation du budget → réunion de travail à 20H00
2. 07/04/2017 : réception des nouveaux habitants à 18H30
3. 07/04/2017 : Conseil Municipal à 20H30

Fin de séance : 20h50